

Tubize, le 31 janvier 2011

Objet : inondations des 13 et 14 novembre 2010, effets catastrophiques du débordement du Coeurcq

A l'attention de Mr. Raymond Langendries
Bourgmestre de Tubize
Grand Place 1
1480 Tubize

Monsieur le Bourgmestre,

Depuis des dizaines d'années je fréquente le Coeurcq et jamais je n'avais connu une crue d'une telle intensité. Or, la crue du Coeurcq des 13 et 14 novembre, cumulée à la crue d'autres cours d'eau et au débordement du canal à hauteur des bassins du Vraimont (mon courrier du 18/01/2011) a causé à Tubize une inondation d'une ampleur sans précédent, laissant dans le désarroi, le plus profond, un très grand nombre de nos concitoyens, plus grave, ceux-ci vivent dans la crainte du lendemain ce qui, vous en conviendrez, est une situation intenable. Je tiens, par votre intermédiaire, à remercier le conseil communal pour avoir mis en place une commission inondations chargée de trouver des solutions à ces désastreuses calamités.

Dans ce cadre, pourriez-vous faire en sorte que les P.V. de la commission soient systématiquement accessibles aux citoyens sur le site internet de la commune, de telle sorte que ceux-ci puissent suivre les discussions, le projet d'élaboration du plan global de prévention « inondation » à Tubize, plan qui devra mener rapidement à la phase de réalisation des travaux et ceci pour que cessent ces inondations à répétition.

Sans être ni diplômé, ni spécialiste, je souhaiterais vous soumettre mes commentaires et les résultats de mes investigations.

Bref historique:

Suite à la contamination découverte par l'AFSCA sur du lait de vache dans une ferme à Hennuyères (2007), la SPAQUE a été chargée par le Ministre Lutgen d'évaluer l'étendue de la pollution en aval du site des anciennes Tuilleries d'Hennuyères, jusqu'à la Senne à Tubize. Les prélèvements et analyses effectués dans le cadre des investigations de la SPAQUE confirment l'importante contamination en PCB.

Vu cette contamination, la SPAQUE recommande, que toute utilisation du cours d'eau depuis le chemin de Warichaix à Hennuyères jusqu'à la Senne à Tubize soit évitée, que ce soit pour l'abreuvement du bétail, l'irrigation ou tout autre usage domestique.

La SPAQUE recommande le curage de l'entièreté du tronçon contaminé par les PCB

La Province du Brabant Wallon est gestionnaire du Coeurcq (catégorie 2) et a par conséquent la tâche et le devoir d'entretenir ce ruisseau.

Coeurcq lors des inondations 13 et 14 novembre 2010 / Acte 1

Au plus fort de la crue, la zone inondée en amont des étangs de Coeurcq déborde dans le grand étang (photo 1), le petit étang reçoit à la fois l'eau du grand étang mais également l'eau du détournement du Coeurcq à hauteur de la vanne située en face de l'établissement « la cascade de Coeurcq » (photos 2 - 4). Il est à signaler que le réseau d'égouttage du hameau n'a pas suivi, que plusieurs caves ont été inondées, des jardins abimés et des dommages importants ont été causés par cette crue aux étangs.

Propositions de prévention :

- Aménagement d'une véritable zone inondable en amont des étangs (photos 7)
- Gestion de la vanne ou placement d'un barrage préventif définitif sur le Coeurcq en concertation avec la Province et les riverains locaux qui ont une connaissance historique des crues.
- Vérification et réparation du pont (photo 8) qui pose question en matière de gabarit et de sécurité.

Moulin Fantôme lors des inondations 13 et 14 novembre 2010 / Acte 2

Sous la pression des eaux du grand étang, le petit étang qui reçoit également le détournement du Coeurcq à hauteur de la vanne, déborde rue de Coeurcq à côté du chemin de fer et dévale vers le Moulin Fantôme. (photos 10 - 12 - 13) Les dégâts causés au talus clôturé (photo 6), au Moulin Fantôme (photo 14) et au site en aval sont considérables. (photo 16)

Constatation, les eaux du Coeurcq déviées vers le petit étang ont retrouvé le lit de la rivière à une centaine de mètres en aval du Moulin Fantôme, pourquoi dès lors avoir détourné le Coeurcq vers les étangs ?

Stehoux Centre lors des inondations 13 et 14 novembre 2010 / Acte 3

Sous la pression du Coeurcq (photo 24) à hauteur du pont (photos 23 - 25) qui fait bouchon, le ruisseau déborde, une partie du hameau est inondé occasionnant des dégâts considérables à de nombreuses habitations, caves et potagers.

Propositions de prévention :

- Aménagement d'une véritable zone inondable en amont du Stéhoux (photos 18 - 20)
- Vérification et réparation du pont qui pose question en matière de gabarit et de sécurité. (photos - 23 - 25)

Rue Reine Astrid – rue des Ponts lors des inondations 13 et 14 novembre 2010 / Acte 4

Sous la pression du Coeurcq, le pont situé en aval de la rue Reine Astrid à côté du tennis (photo 28) fait bouchon, le ruisseau déborde, une partie de cette zone est inondée causant des dégâts considérables au CPAS et au tennis. (photo 27)

Il est à signaler que le réseau d'égouttage n'a pas suivi et que de nombreuses caves et garages ont été inondés. Le Coeurcq passe ensuite sous la rue Reine Astrid qui inonde la zone potagers et jardins situés entre la rue de Mons et l'arrière de la rue des Ponts (photos 29 - 30 - 34 - 35) causant des dégâts considérables à plusieurs habitations situées rue des Ponts. (photos 29 - 30 - 31 - 32 - 33).

Le pont situé dans cette zone à hauteur de la ligne de chemin (photo 35) fait bouchon, ce qui a accentué le débordement du ruisseau. Il est à signaler que le réseau d'égouttage n'a pas suivi et que de nombreuses caves ont été inondées.

Route de Mons à hauteur de la Pulcinella lors des inondations 13 et 14 novembre 2010 / Acte 5

Sous la pression du Coeurcq, le pont situé à l'arrière de la Pulcinella et du Q8 fait bouchon, (photo 38) ce qui entraîne la montée des eaux (photos 36 - 38) vers plusieurs habitations de la rue de Mons.

Il est à signaler que le réseau d'égouttage n'a pas suivi et que de nombreuses caves ont été inondées.

Boulevard Georges Deryck et Rue Ferrer lors des inondations 13 et 14 novembre 2010 / Acte 6

Après être passé sous la route de Mons (photo 41) le ruisseau longe le petit parc (photos 43), pour aboutir au pont en amont de l'angle de la rue Ferrer et du Bld. Georges Deryck. A cet endroit le pont a fait bouchon (photo 44) le ruisseau a débordé au niveau du parc, inondant par l'arrière et par l'avant, des dizaines de maisons de la rue Ferrer et de la cité Jacquet et ce jusqu'à la place du Remblai (photos 42 - 45 - 46)

Après avoir traversé la rue Ferrer le Coeurcq longe l'arrière des maisons du Boulevard Georges Deryck avant de se jeter dans la Senne. (voir photos 47 - 48).

Il est de la plus haute importance en matière de prévention, de tenir compte du fait que cette zone critique à forte densité de population a été prise en sandwich entre la montée des eaux de la Senne et du Coeurcq, dans cette zone le réseau d'égouttage n'a pas suivi et que de nombreuses caves ont été inondées.

Mes conclusions et propositions de prévention

Au fil des années le débit et les crues du Coeurcq sont devenus de plus en plus importants pour en arriver lors des inondations des 13 et 14 novembre 2010 à un régime véritablement torrentiel, les causes sont connues et je propose les mesures de prévention suivantes :

- Que des zones inondables soient aménagées en amont des étangs de Coeurcq et du Stéhoux (voir photos 7-18)
- Que le projet de bassin artificiel compris dans la zone entre le Stierbecq et la Senne ressorte des cartons et devienne réalité (photos 50)
- Qu'une fois la source de la pollution PCB tarie, la Province fasse procéder d'urgence au curage du Coeurcq.
- Que tous les ponts sous lesquels coule le Coeurcq soient contrôlés, réparés, repensés, agrandis si nécessaire, pour éviter que des bouchons accentuent la gravité des inondations. (voir photos 23 - 24 - 28 - 35 - 38 - 44)
- Que le réseau d'égouttage soit enfin adapté à l'urbanisation sans cesse croissante pour éviter tout refoulement des égouts et des avaloirs dans les zones à risque en période de crue.

Continuant mes investigations, je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer Monsieur le Bourgmestre mes salutations les meilleures.



Jean-Pierre Fumière
jpfumiere@msn.com
Tel : 02 355 41 96

Copies adressées à Mr. Rudy Demotte, Ministre-Président, Mr. Benoit Lutgen, Ministre, Mr. Philippe Henry, Ministre, Mme Marie-José Laloy, Gouverneur de la Province du Brabant Wallon, Mr. Alain Trussart, Député Provincial, Mr. Paul Dewil, Directeur SPW / DGO2, Mr. Jean Lecomte, SPW / DGO3, Contrat de rivière Senne et aux citoyens.